

Réf: Dossier N° 047134

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « MARALI SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8è TRANCHE SOLEIL 3,  
Lot 350, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Septembre 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 11 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARALI SERVICES »

Objet: Pressing et activités annexes ; Facilities management ; Auxiliaire de vie ; Formation ; Achat et fabrication de biens divers pour revente ; Prestations de services de toute nature non interdite ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8è TRANCHE SOLEIL 3,  
Lot 350, Ilot 35

Dirigeant(s) : M KOUYATE IBRAHIM (COGÉRANT), Mme

COULIBALY DJIGUITOUGOU BYINTOU EPSE KOUYATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04755 du 21/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31339/GTCA/RC/2021 du 21/10/2021

